



Ordre du jour prévisionnel

Réunion du groupe-pays Arménie

12 janvier 2023, 14h-16h

1/ Introduction

Vœux de Sonia Zdorovtsoff, Présidente du groupe-pays Arménie de Cités Unies France et Adjointe au Maire de Lyon :

Sonia Zdorovtsoff souhaite une excellente année 2023 à tous les participant.e.s, et s'associe aux vœux de François Rebsamen, avec un encouragement des collectivités à renouveler leur adhésion à CUF pour permettre au réseau de poursuivre son travail et continuer de proposer à ses membres des espaces d'échanges, d'informations et de co-construction.

Présentation de l'ordre du jour

2/ Point d'actualité sur l'Arménie

Intervention de Laurent Leylekian, Analyste politique, Président fondateur d'Eunoos Affaires Publiques

NB : l'intégralité de l'intervention de M. Leylekian est disponible sur demande auprès de Cités Unies France.

La situation géopolitique du Caucase a changé depuis deux ans, en défaveur des Arméniens. La situation est critique pour la République d'Arménie et cette république autodéterminée qu'est le Haut-Karabagh, que les Arméniens appellent sous son nom autochtone : l'Artsakh.

Entre mars et mai 2018, des marches de protestation menées par Nikol Pachinian, figure de l'opposition, aboutissent à d'importantes manifestations à Erevan. Les revendications portent sur l'écologie, la liberté, la démocratisation de la vie publique en Arménie. Jusque-là, l'Arménie était dominée depuis vingt ans par des membres du parti républicain, accusés par Pachinian de corruption, de népotisme et d'autoritarisme. Pachinian lutte pour une société plus ouverte, plus démocratique et plus indépendante de Moscou, sans toutefois critiquer explicitement la Russie ou remettre en cause les alliances stratégiques de son pays.

La révolution de velours est suivie de l'élection de Pachinian comme Premier ministre, qui suscite un véritable espoir dans la société arménienne. Ce vent de liberté et de libéralisation en Arménie met à mal la mainmise de l'ancienne classe dirigeante sur les importations et les exportations du pays. L'Arménie fait un bond dans les classements internationaux en matière de respect des droits fondamentaux et de libéralisme économique, s'éloignant encore davantage des régimes autoritaires de la région. Dans son idéologie politique, Pachinian montre un certain tropisme pour l'Occident, y compris dans le choix de ses ministres, tous formés dans des universités américaines, ce qui ne manque pas d'accroître la méfiance de la Russie.

Le gouvernement Pachinian commet certaines maladresses, se lançant notamment dans une vendetta contre plusieurs personnalités proches de Moscou. Pachinian se rend aussi au Haut-Karabagh pour affirmer publiquement que « le Haut-Karabagh, c'est l'Arménie » ; ce qu'aucun Arménien ne conteste, mais que ses prédécesseurs s'étaient prudemment abstenus de déclarer pour préserver un espace de négociation avec Bakou et éviter les provocations inutiles.

L'ensemble de ces facteurs, ainsi que l'éviction totale des Républicains aux élections législatives de décembre 2018, et les menaces de purge à l'encontre de l'appareil judiciaire arménien, ont conduit la Russie à lâcher partiellement l'Arménie pour punir Pachtinian.

Du 16 au 18 juillet 2020, l'Azerbaïdjan, qui n'aurait sans doute jamais rien entrepris sans l'accord au moins tacite de Moscou, lance, sur le territoire arménien, une attaque d'une ampleur inhabituelle depuis 1991-1994. Cette attaque, finalement repoussée, constitue, pour Bakou, un moyen de tester son nouveau matériel et sa nouvelle doctrine, face à une Arménie trop confiante dans sa défense nationale mais aussi dans son alliance avec la Russie, notamment via l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC).

La véritable offensive de l'Azerbaïdjan a lieu quelques mois plus tard (27 septembre – 10 novembre 2020) et se focalise sur le territoire de la République autoproclamée d'Artsakh et sur la zone de sécurité qu'elle contrôlait dans son pourtour. L'opération, bien préparée, a lieu sous un contrôle croissant de la Turquie, qui mobilise, en appui aux soldats azerbaïdjanais, des djihadistes venus de Syrie et des drones turcs. Les unités arméniennes, en Arménie comme en Artsakh, sont rapidement supplantées par des troupes adverses plus nombreuses et mieux organisées.

Durant les combats, les infrastructures civiles du Haut-Karabagh sont délibérément attaquées, poussant les presque 150 000 habitants de l'Artsakh à fuir en Arménie.

Le 9 novembre 2020, un accord de cessez-le-feu sous médiation russe met un terme à cette guerre des 44 jours. L'armée arménienne doit se retirer de plusieurs zones qu'elle contrôlait auparavant. Le corridor de Latchine, désormais sous contrôle des forces russes de maintien de la paix, conformément à l'accord de cessez-le-feu, devient le dernier passage reliant l'Arménie au territoire du Haut-Karabagh. L'accord prévoit aussi une restauration des liaisons entre l'Azerbaïdjan et la République autonome du Nakhitchevan, via l'Arménie.

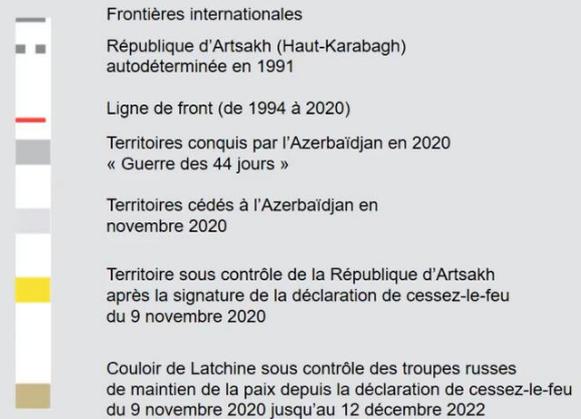
La défaite politique et militaire de l'Arménie est lourde de conséquences. La plupart des habitants du Haut-Karabagh qui avaient fui la guerre reviennent dans la région, mais doivent se réinstaller sur un territoire réduit (pas de réinstallation dans les zones occupées par l'Azerbaïdjan), où le patrimoine culturel arménien a été en grande partie détruit, et dans un contexte socio-économique très dégradé, avec un manque criant de logements et d'infrastructures, malgré les efforts du gouvernement artsakhiote.

La République d'Artsakh ne peut plus compter sur l'Arménie pour assurer sa sécurité et dépend désormais exclusivement des forces russes, dont la présence sera soumise à une revalidation fin 2025, l'accord de cessez-le-feu ayant été conclu pour cinq ans. Au cours des deux dernières années, l'Azerbaïdjan a violé l'accord à plusieurs reprises, multipliant les incursions temporaires ou permanentes en zone libre et assassinant des civils, sans réaction de la part des forces russes.

La question de la liaison entre l'Azerbaïdjan et sa colonie occidentale du Nakhitchevan, pour laquelle une route sous contrôle russe doit être construite, continue de cristalliser les tensions. Pour Moscou, cette route doit permettre à la Russie de parachever sa mainmise sur l'ensemble du Sud-Caucase, c'est-à-dire sur l'Arménie mais aussi et surtout sur l'Azerbaïdjan. La Russie reste attachée à ce que la route reliant l'Azerbaïdjan à l'enclave de Nakhitchevan reste un territoire arménien. L'Arménie et l'Iran sont également attachés à ce que leur frontière commune reste une frontière arméno-iraniennne. Les Iraniens ne souhaitent pas être entourés de Turcs et se méfient aussi d'un expansionnisme azerbaïdjanais dans le nord de l'Iran. Pour les Arméniens, l'enjeu est d'autant plus stratégique que cette frontière avec l'Iran est l'une de ses dernières connexions avec l'extérieur.

SITUATION TERRITORIALE DEPUIS LA SIGNATURE DU Cessez-le-feu LE 9 NOVEMBRE 2020 JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE 2022

EuncoS



La victoire azerbaïdjanaise de 2020 n'a pas calmé les ardeurs expansionnistes du dictateur Aliyev, qui revendique tout le Sud de l'Arménie (le Syunik notamment), les contreforts du lac de Sevan, et même sa capitale, Erevan. Depuis 2021, l'Azerbaïdjan empiète de façon croissante sur le territoire national arménien.

Très isolée, l'Arménie est dans une situation critique. L'OTSC s'est montrée sourde face à l'agression azerbaïdjanaise ; la sécurité de l'Arménie restant, pour Moscou, une variable d'ajustement dans un contexte global (relations avec la Turquie, guerre en Ukraine, opposition avec l'Occident).

Autre exemple illustrant l'éloignement de Moscou vis-à-vis d'Erevan : l'alliance stratégique en 43 points conclue entre la Russie et l'Azerbaïdjan le 22 février 2022, deux jours avant la guerre en Ukraine. Depuis, Poutine et la Russie pâtissent d'un fort manque de popularité en Arménie, où plusieurs manifestations contre la guerre en Ukraine ont eu lieu.

Les Occidentaux sont écartés de la scène politique régionale, au profit des seules tractations russo-turques. La France et les Etats-Unis essaient de revenir dans les négociations en reformant le groupe de Minsk, mais leurs actions restent pour le moment d'ordre déclaratif voire incantatoire. En France, la mobilisation est importante, avec de nombreux vœux de collectivités territoriales françaises, des résolutions de l'Assemblée nationale et du Sénat, qui appellent à la reconnaissance de la République d'Artsakh, des sanctions contre les dignitaires azerbaïdjanais, la saisine de la Cour pénale internationale, un soutien logistique à l'Arménie et une assistance humanitaire aux habitants de l'Artsakh, mais cela ne s'est pas traduit par des mesures concrètes, autres qu'humanitaires, au niveau de l'Etat.

Au niveau européen, la situation est pire puisque, dans un contexte de sanctions russes et de crise énergétique, l'UE a signé un accord avec l'Azerbaïdjan pour augmenter les importations de gaz azerbaïdjanais. C'est une faute morale et stratégique, ne serait-ce parce que l'Azerbaïdjan compense le gaz exporté à l'UE par du gaz russe pour la consommation locale, et qu'il y a même une possibilité pour que le gaz envoyé à l'UE soit du gaz russe transitant par l'Azerbaïdjan.

Depuis le 12 décembre 2022, l'Azerbaïdjan exploite la fébrilité du soutien occidental et l'inaction de la Russie, pour laisser de prétendus écologistes, prétextant des dommages environnementaux causés par les exploitations minières en Artsakh, bloquer le corridor de Latchine, l'unique route (théoriquement sous contrôle russe) reliant l'Artsakh à l'Arménie. Depuis le 9 janvier, ces prétendus militants écologistes ont cédé la place à des militaires azerbaïdjanais en armes.

Privés d'approvisionnement arménien, les Artsakhiotes se trouvent menacés de famine, puisqu'il n'y a toujours pas de pont aérien avec l'Occident. Dans cette situation, l'Arménie est piégée : si elle n'intervient pas, les Artsakhiotes vont mourir de faim, si elle intervient, l'Azerbaïdjan prendra cela comme prétexte pour relancer des opérations militaires contre l'Arménie.

Fin décembre, l'Arménie a demandé à la Cour Internationale de Justice de prendre des mesures conservatoires pour que l'Azerbaïdjan mette fin au blocus du corridor de Latchine. Elle a également annoncé avoir entamé le processus d'adhésion à la Cour Pénale Internationale.

En dépit du contexte sécuritaire, la situation économique de l'Arménie est plutôt bonne. De nombreux Russes, fuyant la conscription dans leur pays, ou attirés par un climat plus libéral et favorable aux entreprises, s'installent en Arménie. La Banque mondiale mise sur une croissance de 7% en 2022, 4,3% en 2023 et 5,2% en 2024 ; les IDE sont également à la hausse.

Il est surprenant que la défaite militaire et les menaces azerbaïdjanaises n'aient pas conduit à un virage autoritaire du régime ou à son renversement en faveur d'un régime plus favorable à Moscou. Les Occidentaux seraient bien avisés de soutenir le dernier îlot démocratique de la région, conformément aux valeurs dont ils se réclament, mais aussi pour éviter un condominium régionale de deux puissances autoritaires, la Russie et la Turquie, qui les menacent déjà sur d'autres théâtres régionaux.

Réactions / questions des collectivités françaises :

- En décembre 2022, plusieurs collectivités françaises ont reçu Monsieur Arayik Haroutiounian, Président de la République d'Artsakh, lors de son passage en France (notamment Paris, Lyon, Marseille et la Région Sud). Un article dans le magazine Nouvelles d'Arménie (janvier 2023) y fait référence. Renaud Muselier, président de la Région Sud, a signé une déclaration commune avec M. Haroutiounian.
- La question des modalités d'un soutien aux habitants de l'Artsakh, même indirect, a été posée par les participants. Les collectivités sont bien informées des limites juridiques existant. Une des possibilités serait un soutien financier des CTF à des associations ou ONG œuvrant auprès des Arméniens.
- CUF rappelle que les collectivités françaises ne peuvent pas mener de coopérations avec des territoires du Haut-Karabagh, qui n'est pas reconnu comme un Etat indépendant du point de vue du droit international. Le groupe-pays Arménie peut faire remonter au MEAE une volonté des CTF d'aider et demander une réponse à la DAECT concernant ce qui peut être fait, dans le respect du droit.
- Patrick Curtaud, du Département de l'Isère, indique que le département a versé une subvention au Fond arménien de France après la guerre des 44 jours, pour venir en aide aux réfugiés de l'Artsakh qui avaient été accueillis dans le Gegharkunik, région avec laquelle le département de l'Isère a une coopération.

3/ Suivi des livrables post-assises et de la feuille de route du groupe-pays Arménie

- La Déclaration finale écrite après les Quatrièmes Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne a été signée par l'ensemble des parties. Elle est disponible en ligne, en français et en arménien.

<https://cites-unies-france.org/Declaration-finale-des-4es-Assises-de-la-cooperation-decentralisee-franco>

- La rédaction des Actes des Assises est terminée. Un dernier appel a été fait aux CTF pour une relecture des synthèses des ateliers ; le département des Hauts-de-Seine a proposé une synthèse enrichie de l'atelier sur l'agriculture. Les textes sont en cours de traduction.
- Le groupe-pays Arménie s'est doté d'une feuille de route riche. Elle a été finalisée après plusieurs réunions de concertation avec les collectivités du groupe. L'année 2023 sera consacrée à sa mise en œuvre.

La feuille de route est consultable en ligne : <https://cites-unies-france.org/Reunion-du-groupe-pays-Armenie-le-3-octobre-2022-14h-16h>

- Cités Unies France va procéder à l'actualisation du répertoire des partenariats de coopération décentralisée franco-arméniens ; les collectivités seront sollicitées dans les prochains mois pour contribuer à cette actualisation.

4/ Actualités sur les coopérations de chaque partenaire et perspectives de déplacements sur 2023

- La Région Auvergne-Rhône Alpes signera bientôt une convention de coopération avec la Région du Syunik. Le Président de région se déplacera en Arménie fin mars pour signer cette convention.
- Une ligne aérienne directe s'ouvrira, à l'été 2023, entre Marseille et Erevan.
- Le Maire de Lyon se rendra à Erevan du 8 au 14 avril 2023.
- La région Sud, en coopération avec la Région du Lori, ira en Arménie début septembre.
- La Ville de Clamart se rendra en avril (22-24 avril) en Arménie pour rencontrer le nouveau Maire d'Artachat et célébrer les 20 ans du jumelage.
- La Ville de Vienne prévoit une mission conjointe avec la plateforme IRAPA autour du 22-24 avril (à confirmer). Elle vient de renouveler sa convention de coopération avec la Ville de Goris pour 5 ans (2023-2027), et célèbre les 30 ans de jumelage entre les deux villes.
- La Ville de Grenoble devrait aussi se joindre à la mission conjointe avec Vienne et la plateforme IRAPA fin avril.
- Le département des Hauts-de-Seine avait fait un déplacement en octobre 2022. Un prochain déplacement avec la région Île-de-France est prévu, soit avant l'été 2023, soit en septembre. L'inauguration d'un lycée agricole sera faite, selon l'avancée du projet. Une mission technique avec le SIAP est prévue avant l'été, pour la mise en place d'un équipement de traitement des eaux usées sur une ferme de référence.
- Le programme du projet de Grande Traversée de l'Arménie est presque bouclé ; une mission devrait être organisée début mars pour son lancement.

Liste en annexe

	Nom	Collectivité / Organisme	Fonction
1	Sonia ZDOROVITZOFF	Cités Unies France / Ville de Lyon	Présidente du groupe-pays Arménie Adjointe déléguée aux Relations, coopération et solidarité internationales
2	Jacqueline MINASSIAN	Ville de Clamart	Adjointe déléguée aux Grandes causes humanitaires et à la coopération décentralisée
3	Valérie DE ROSA	Ville et Métropole de Lyon	Cheffe de projet
4	Roxane BENEYTON	Ville de Lyon	Chargée de mission Relations, coopération et solidarité internationales
5	Laurent LEYLEKIAN	Eunoos Affaires publiques	Analyste politique, Président fondateur d'Eunoos Affaires Publiques
6	Virginie ROUQUETTE	Cités Unies France	Directrice
7	Constance KOUKOUÏ	Cités Unies France	Cheffe du service Animation géographique et thématique
8	Thomas LANVIN	Cités Unies France	Chargé de mission Arménie
9	Lucas GIBOIN	Cités Unies France	Chargé de mission

10	Lucas PICHAUD	Cités Unies France	Stagiaire au service AGT
12	Patrick CURTAUD	Département Isère	Vice-président du Département chargé de la culture, du patrimoine, du devoir de mémoire et de la coopération internationale, Adjoint au maire de Vienne
13	Juliette KOHLER	Ville de Strasbourg	Chargée de mission
14	Gilles COLLARD	Région Auvergne- Rhône Alpes	Directeur des relations internationales
15	Jean-Christophe TEPELIAN	Urbalyon / Métropole de Lyon	Chargé d'études / Référent technique (UrbaLyon) coopération Lyon-Erevan
16	Rudy SALLES	Nice	Président de l'office de tourisme métropolitain Nice Côte d'Azur
17	Romain GUIMBER	Ville de Créteil	Directeur
18	Margaux ARMAND	Département Haut-de-Seine	Chargée de programmes
19	Anne DE MAXIMY	Ville de Marseille	Chargée de mission
20	Elena EYCHENNE	Ville de Vienne	Responsable Relations internationales
21	Jeanine TACHDJIAN	Ville de Romans-Sur- Isère	Conseillère municipale
22	Anne PERRIER	Ville de Clamart	Chargée de mission développement territorial
23	Emmanuelle BREUIL-SALLES	Ville d'Issy-les- Moulineaux	Directrice Relations internationales
24	Danielle PRINTEMPS	Ville d'Issy-les- Moulineaux	Chargée de projets Tourisme et International
25	Jérôme BOURGIS	Ville d'Aix-en- Provence	Chef de service Relations et solidarité internationales, affaires européennes
26	Cécile ELIZALDE	Région Sud	Chargée de mission
27	Martine CHALIGNE	AFRAT	Directrice
28	Sébastien FAVIER	AFRAT	Coordinateur projets
29	Anne RUDISUHLI	Département des Bouches- du-Rhône	Conseillère départementale
30	Océane BAILLY	Département de l'Isère	Chargée de mission
32	Françoise NATUREL	Ville de Grenoble	Chargée de mission
33	Michèle HENRY-SASSI	Ville et Eurométropole de Strasbourg	Chargée de mission
34	Charlotte Rieuf	Département Haut-de-Seine	Chargée de mission
35	Agnès Hernu (excusée)	Région Auvergne- Rhône Alpes	Chargée de partenariats "Québec, Arménie, Francophonie "

Informations complémentaires : Les prochaines Rencontres de l'Action internationales des collectivités territoriales (RAICT) ne se tiendront pas en juin cette année mais les 18 et 19 septembre 2023.